

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon la Norme US 29 CFR 1910.1200 et la LPD du Canada

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

Version 7.0

Date de révision 2024.08.20

Date d'impression 2024.11.14

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : CHO Xtreme Feed™ CD Powder
Numéro de la matière : VPW-098Q

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : **Lonza Ltd**
Muenchensteinerstrasse 38
CH-4002 Basel
Switzerland
Business Telephone +41 61 316 81 11

Lonza Rockland Inc.
191 Thomaston Street
Rockland, ME 04841-2994
USA
Business Telephone: 1-207-594-3400

Lonza Walkersville Inc.
8830 Biggs Ford Road
Walkersville, MD 21793-0127
USA
Business Telephone 1-301-898-7025

Adresse e-mail : sds@lonza.com

Numéro d'appel d'urgence : +41 61 313 94 94 (24h)

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Convient à la fabrication GMP.

Restrictions d'utilisation : Ne convient pas pour l'homme ou l'animal in vivo ou à des fins de diagnostic.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Poussière combustible : Catégorie 1

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



CHO Xtreme Feed™ CD Powder

- Mention d'avertissement : Attention
- Mentions de danger : Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Conseils de prudence : **Prévention:**
Éviter la formation de poussière.
P261 Éviter de respirer les poussières.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique / Synonymes	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Tyrosine sel de disodium dihydrate	122666-87-9	1.2344
pyruvate de sodium	113-24-6	0.868

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau tiède, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Appeler immédiatement un médecin.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
-

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière.
L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (COx)
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de soufre (SOx)
Chlorure d'hydrogène (HCl)
Oxydes de sodium
- Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter la formation de poussière.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.
Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé).

SECTION 7. MANUTENTION EN STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Éviter la formation de poussière.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères inertes.
Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.
Les poudres sèches peuvent accumuler des charges d'électricité statique lorsqu'elles subissent des frictions lors des opérations de transfert ou de mélange.
Éviter la formation de particules respirables.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Conserver le récipient bien fermé.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Éviter l'humidité.
- Mesures techniques/Précautions : Éviter l'humidité.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière tels que ventilation avec aspiration à la source et systèmes de transport de la matière impliqués dans la manutention de ce produit aient des clapets anti-déflagrants ou un système de suppression des explosions ou un environnement pauvre en oxygène.
N'utiliser que de l'équipement et des chariots industriels électriques conformes.
Prendre des mesures pour que les systèmes de manipulation des poussières (tels que les gaines d'extraction, les collecteurs de poussières, les récipients et l'équipement de transformation) soient conçus de manière à empêcher toute libération de poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, qu'il n'y ait aucune fuite à partir de l'équipement).

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143)

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Gants imperméables temps de pénétration : > 480 min

Protection des yeux : Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Vêtements légers de protection

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Taille des particules	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Éviter la formation de poussière. Chaleur.
Matières incompatibles	:	Oxydants Acides forts et bases fortes
Produits de décomposition dange-	:	Pas de décomposition en utilisation conforme.

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

reux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Remarques : Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarques : Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Remarques : Donnée non disponible

Mutagénicité des cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Remarques : Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

Information supplémentaire

Remarques : Donnée non disponible

Les données toxicologiques suivantes se réfèrent à:

Tyrosine sel de disodium dihydrate(No.-CAS: 122666-87-9)

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Espèce : Cornée bovine
Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.
Durée d'exposition : 4 h
Méthode : OCDE ligne directrice 437
Substance d'essai : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Potentiel de destruction de l'ozone : Réglementation: US. EPA Clean Air Act (CAA) Section 602 Substances appauvrissant l'ozone (40 CFR 82, Subpt. A, App A & B)
Remarques: Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Éliminer le contenu/récepteur dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
Contacter les services d'élimination de déchets.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
- Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
-

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- DOT** : Marchandise non dangereuse
- Numéro ONU** : Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
Groupe d'emballage : Non applicable
- TDG** : Marchandise non dangereuse
- Numéro ONU** : Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
Groupe d'emballage : Non applicable
- IATA** : Marchandise non dangereuse
- Numéro ONU** : Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
Groupe d'emballage : Non applicable
- IMDG** : Marchandise non dangereuse
- Numéro ONU** : Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
Groupe d'emballage : Non applicable

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

ADR	:	Marchandise non dangereuse
Numéro ONU	:	Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies	:	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	:	Non applicable
Groupe d'emballage	:	Non applicable
RID	:	Marchandise non dangereuse
Numéro ONU	:	Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies	:	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	:	Non applicable
Groupe d'emballage	:	Non applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	:	aucun(e)
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	:	Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Notifications TSCA SNUR/ Export

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

CERCLA Quantité à reporter

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
hydrogénoorthophosphate de disodium	7558-79-4	5000	

SARA 304 Substances Extrêmement Dangereuses Quantité à reporter

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Sélénite de sodium	10102-18-8	100	*

*: Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 311/312 Dangers

Voir au dessus: SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS- Classification SGH

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

SARA 313

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est(sont) listé(s) comme HAP dans "U.S. Clean Air Act, Section 112 (40 CFR 61)":

Composants	No.-CAS	Concentration
Sélénite de sodium	10102-18-8	>= 0 - < 0.0001 %
Sulfate de manganèse(II) monohydrate	10034-96-5	>= 0 - < 0.0001 %
Chlorure de nickel(II) hexahydrate	7791-20-0	>= 0 - < 0.0001 %

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

Composants	No.-CAS	Concentration
glycine	56-40-6	>= 0.1 - < 1 %

Ce produit ne contient aucune dérogation COV (Composés Organiques Volatils) listée à la section 450 de la loi américaine sur la qualité de l'air (U.S. Clean Air Act).

Clean Water Act [Loi US sur les Eaux]

Les Produits Chimiques Dangereux suivants sont listés dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 117.3:

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)
hydrogénoorthophosphate de disodium	7558-79-4	5,000
Sulfate de zinc heptahydrate	7446-20-0	1,000
Sélénite de sodium	10102-18-8	100
Sulfate de cuivre(ii) pentahydrate	7758-99-8	10
Chlorure de nickel(II) hexahydrate	7791-20-0	100

Les Produits Chimiques Dangereux suivants sont listés dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A:

Composants	No.-CAS	Concentration
hydrogénoorthophosphate de disodium	7558-79-4	>= 0.1 - < 1 %
Sulfate de zinc heptahydrate	7446-20-0	>= 0.001 - < 0.01 %
Sélénite de sodium	10102-18-8	>= 0 - < 0.0001 %
Sulfate de cuivre(ii) pentahydrate	7758-99-8	>= 0 - < 0.0001 %
Chlorure de nickel(II) hexahydrate	7791-20-0	>= 0 - < 0.0001 %

Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

Massachusetts Right To Know

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

Pennsylvania Right To Know

Composants	No.-CAS
D-Glucose	50-99-7
acide 4-(2-hydroxyéthyl)pipérazine-1-yléthanesulfonique	7365-45-9
Monochlorhydrate de L-arginine	1119-34-2
L-Threonine	72-19-5
L-Asparagine monohydrate	5794-13-8
chlorure de sodium	7647-14-5
Lysine hydrochloride	657-27-2
acide glutamique	56-86-0
L-sérine	56-45-1
L-Leucine	61-90-5
hydrogénoorthophosphate de disodium	7558-79-4

Prop. 65 de la Californie



AVERTISSEMENT Cancer - www.P65Warnings.ca.gov.

Composants	No.-CAS
Chlorure de nickel(II) hexahydrate	7791-20-0

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

NPRI

Composants	No.-CAS
Sulfate de zinc heptahydrate	7446-20-0
cyanocobalamine	68-19-9

Les composants de ce produit ont le statut d'inventaire suivant:

TSCA : Ce produit est réglementé par le United States Food and Drug Act (FDA).

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL -

CHO Xtreme Feed™ CD Powder

Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Date de révision : 2024.08.20

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Format de la date : aaaa/mm/jj

US / FR